

DGFIP – Déclaration des revenus 2020 – Documentation

La direction départementale des finances publiques du Val-d'Oise communique sur la campagne 2020 de déclaration des revenus qui a commencé le 20 avril 2020, en précisant un certain nombre d'informations dans le contexte actuel de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Elle met à disposition plusieurs documents destinés à renseigner les contribuables et à les aider dans leurs démarches déclaratives en fonction de leur propre situation.

1 – Calendrier.pdf

2 – Joindre les Finances publiques.pdf

3 – Déclaration automatique.pdf

4 – Le prélèvement à la source et la déclaration des revenus.pdf

5 – Les autres nouveautés.pdf

6 – Les services en ligne.pdf

flyer_déclaration_automatique.pdf

flyer_déclaration_mode_pas.pdf